

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Grandes Cultures

Bulletins techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 10 du 15 Juin 2000
Rédigé en collaboration avec la Ferme de Loudes et la Chambre d'Agriculture

TOURNESOL

La plupart de ces cultures sont au stade "limite passage tracteur" (LPT); le bouton floral apparaît au cœur des jeunes feuilles.
Pour les variétés sensibles type oléique nous vous avions déjà conseillé un premier traitement il y a une dizaine de jours visant le **Phomopsis**.
Les conditions météo depuis le week-end dernier n'ont fait que renforcer les contaminations et le risque phomopsis.
Le renouvellement de cette protection est à réaliser impérativement dès que vous pourrez accéder à vos parcelles.
Pour les autres variétés n'hésitez pas à intervenir, le risque est fort même si ces dernières années les symptômes ont été plus rares.

Pour ce traitement vous pouvez utiliser maintenant des spécialités contenant ou associant du fenpropimorphe.

PUNCH CS	**0.8 L/Ha**
CORBEL	**0.8 L**
PUNCH CS	**0.4 L**
+ CORBEL	**0.4 L**

Le phoma est souvent la maladie la plus présente sur tige mais son incidence sur le rendement assez limitée ne nécessite pas une intervention spécifique.

MAIS consommation

Le vol de **Sésamie** débuté à la mi-mai se poursuit toujours et de façon intense. Les prises dans les pièges sont importantes.
La protection de ces cultures vise à atteindre les stades balladeurs des chenilles (stade L3).
Nous vous avions recommandé un premier traitement à demi-dose lors de notre précédent bulletin; il convient de renouveler cette application.
Pour les parcelles non protégées il est indispensable de réaliser une protection.
La **Pyrale** a également bien démarré son vol; elle devient un ravageur important des cultures de maïs dans notre région.
Les traitements envisagés assureront une protection sur ces 2 ravageurs et limiteront également le développement des cicadelles présentes surtout sur les maïs n'ayant pas été protégés Gaucho au niveau de la semence.
Les Pucerons sont pour l'instant absents de ces cultures.

Vous pouvez utiliser (dose homologuée à fractionner si un premier traitement a été réalisé)

DECIS	**0.8 L/Ha**
KARATE vert	**0.3 L**
BAYTHROID	**0.8 L**
TALSTAR	**0.2 L**

NB: La dose homologuée DU Karaté sur Pyrale est 0.4 L/Ha

Pour les traitements de 2° génération reportez vous aux avertissements spécialisés Maïs semence et contactez votre coopérative pour les modalités de traitement aérien si vous le souhaitez.



TOURNESOL:
Phomopsis
Intervenez



MAIS:
Sésamie-Pyrale
Intervenez

DRAF
Service Régional de la protection des Végétaux
ZAC D'ALCO-BP3056
34034 MONTPELLIER CEDEX 01
Tél: 04.67.10.19.50
Fax: 04.67.03.10.21

Antenne Carcassonne
Chemin de la Jasso
Plaine Mayrevielle
11000 CARCASSONNE
Tél: 04.68.71.18.58
Fax: 04.68.47.46.45

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de Languedoc Roussillon
Directeur gérant: M.FREYDIER
Publication périodique
C.P.P.A.P. N° 531 AD
ISSN N° 0298-6582